



Ariane Saguez (à gauche) écoute les conseils de la chargée du suivi des travaux, Claire Leroy. Objectif : réaliser 40 % d'économie sur le chauffage.

SOCIÉTÉ

DES GROSSES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE À QUÉBEC

C'est une première dans la région. Une résidence privée au sud d'Amiens va bénéficier d'aides pour des travaux qui permettront aux occupants de réaliser des économies d'énergie.

61.001.

Depuis plus de deux ans, les copropriétaires de la résidence Québec à Amiens envisagent de réaliser des travaux sur les neuf bâtiments, datant de 1971 et devenus vieillissants. Une copropriété comprenant 180 logements et où les charges de chauffage représentent plus de 50 % des charges totales.

Un projet qui n'aurait pas pu se concrétiser sans les aides financières du Picardie Pass Rénovation. « Ici, il y a une majorité de personnes âgées. Ce n'était pas évident de les impliquer dans des travaux car elles n'ont pas de grosses retraites et ne veulent pas s'endetter », souligne Ariane Saguez, résidente et membre du conseil syndical. La copropriété a sollicité le bureau d'études spécialisé dans l'habitat Citemétrie qui suit le dossier depuis 2015.

« On paie 100 euros de chauffage par mois pour un F3, demain on économise 40 % »

Ariane Saguez, copropriétaire

« Au départ, c'était un peu difficile de mobiliser les résidents. Mais à notre dernière réunion, tout le monde a validé le projet. Il faut savoir que pour un F3, on paie en général 100 euros de chauffage tous les mois. Après les travaux, il y aura un gain de 40 %, poursuit Mme Saguez.

Projet dont le coût est estimé à

1,8 million d'euros et qui bénéficie de 750 000 euros d'aides de la part de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), d'Amiens Métropole et du Conseil départemental. « Ces aides entrent dans le cadre des copropriétés qui sont plus ou moins endettées », insiste Emmanuelle Pelletier, de la direction de l'habitat à Amiens Métropole.

Un dispositif sur une résidence privée qui va être testé pour la première fois à Amiens et dans la région. Les 180 logements de Québec vont bénéficier de travaux d'isolation afin de limiter les dépenses de chauffage. « La chaudière va être révisée ainsi que les tuyauteries, il y aura un ravalement de façade, les fenêtres seront changées au cas par cas. L'isolation sera réalisée par l'extérieur », détaille Mme Saguez. À l'origine, la copropriété n'avait programmé que le ravalement de façade. « Sans les aides, il n'y aurait pas eu les travaux thermiques ».

« Au début du projet, il y a eu quelques réticences, mais aujourd'hui tout le monde adhère. Tous les résidents ont été consultés et ont pu donner leur avis. Dans ce dossier, tout le monde a été plus ou moins décideur et maintenant les habitants sont impatients que les travaux commencent », confie Claire Leroy, de Citemétrie, chargée de l'accompagnement du projet. Les travaux débuteront début avril et s'étaleront sur un an. ■ CHRISTOPHE BENSER Point Rénovation Info Service, ADIL de la Somme, 46 rue de l'Amiral Courbet à Amiens, tél. 03 60 12 45 00.